

Projet-pilote sur l'inventaire du patrimoine immatériel religieux à Paris

Rapport de travail et réflexions
comparatives sur les projets en France
et au Québec.

Février 2010

Elise Bégin
Coordonnatrice du projet IREPI
Université Laval, Québec, Canada
elisebegin07@hotmail.com

Plan du rapport

1. Projet d'inventaire du patrimoine immatériel religieux à Paris	p.2
2. Méthodologie et relations avec les communautés	p.4
• Préparation du terrain • Terrain et organisation des données • Réalisation de la fiche et des extraits vidéo • La recherche-action et le retour aux communautés	
3. Terrain : communautés rencontrées et travail réalisé	p.6
• Communautés n'ayant pas répondu ou ne présentant pas de patrimoine représentatif • Communautés ayant un patrimoine immatériel religieux pertinent mais au contact difficile • Collaboration effective avec une communauté présentant un patrimoine immatériel religieux • Collaboration avec d'autres collègues travaillant sur le projet d'inventaire du PCI • Collaboration spéciale sur le PCI pour la constitution d'un dossier à l'UNESCO • Temps accordé au projet	
4. Fiches réalisées	p.10
• Les icônes – Communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava • La Slava – Communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava • Le chant orthodoxe – Communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava • Vidéo sur la fauconnerie française (ANFA)	
5. Le projet-pilote : limites et pistes de réflexion pour un inventaire national du patrimoine immatériel religieux	p.13
• Réflexions sur le patrimoine métissé et démarche d'inventorisation • Discussion et proposition d'une méthodologie d'inventorisation • Politisation de la culture et du patrimoine immatériel • Mise en réseau des travaux existants en France	
Annexe : calendrier des activités	p. 17

1. Projet d'inventaire du patrimoine immatériel religieux à Paris

Je veux tout d'abord rappeler les objectifs du mandat qui nous a été confié par le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAE) :

- la production de notices pour cet inventaire du patrimoine immatériel religieux à Paris est un objectif essentiel de la recherche ;
- compte tenu de la nouveauté de la démarche initiée et du caractère expérimental de cet inventaire, ces enquêtes doivent également permettre, en fonction des difficultés ou des situations spécifiques rencontrées, une adaptation de la méthode générale d'enquête ou de la grille d'enquête de Jean Du Berger ;
- sauf cas particulier justifié par le contexte, l'inventaire portera plutôt sur des pratiques (savoir-faire, manifestations festives ou rituelles etc), que sur des individus ;
- l'enquête de terrain aboutit à la réalisation de fiches d'inventaire accompagnées d'extraits audio et/ou vidéo ; ces fiches sont transmises par la mission ethnologie au comité interdirectionnel du MCC pour le suivi de la convention sur le PCI, qui effectue leur validation définitive ;
- le rapport de recherche remis par les chercheurs devra fournir, outre les fiches d'inventaire, les éléments de contexte qui permettront de comprendre de quelle manière a été conduite la recherche, les difficultés rencontrées, les choix et les sélections opérées par le chercheur et assumées par lui.

Il était convenu que le projet pilote d'inventaire du patrimoine immatériel à Paris serait inspiré des projets d'inventaire menés par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique dirigé par M. Laurier Turgeon à l'Université Laval : l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (IREPI) du Québec et l'Inventaire du patrimoine immatériel religieux (IPIR) du Québec. Ayant participé au projet-pilote de l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel religieux du Québec, je devais mener les enquêtes à Paris et envisager les modalités d'application de la méthodologie de cet inventaire au terrain français, plus particulièrement, sur le territoire de la ville de Paris¹.

Il convient de préciser d'emblée que les contextes d'inventorisation à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval (Québec) et au Ministère de la Culture en France sont différents. Au Canada, la *Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de 2003 n'ayant pas été signée, aucune mesure ne prévoit ni n'oblige d'inventorier ce patrimoine. C'est en vue d'une possible reconnaissance du patrimoine immatériel national et de la mise en œuvre de mesures de sauvegarde par le gouvernement du Québec que la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique développe, depuis plusieurs années, une méthodologie, accompagnée d'une réflexion sur le patrimoine immatériel culturel et son inventorisation. Ce projet, initié à la suite de la Convention de l'UNESCO en 2003, a été mis en place grâce à différents chercheurs spécialistes du domaine et à la participation d'étudiants, de professionnels et de membres des communautés sur le terrain. En France, ce projet d'inventaire s'inscrit dans un contexte où l'État a ratifié la Convention de l'UNESCO. En tant que pays signataire, la France s'engage ainsi à établir une liste représentative de son patrimoine immatériel, d'où la nécessité de développer une méthodologie d'inventorisation qui tient compte des divers aspects du patrimoine culturel immatériel en France.

¹ Le projet initial était limité au 10^e arrondissement. Après une étude réalisée par un collègue sur le patrimoine immatériel religieux de ce secteur, nous avons décidé d'étendre le projet à l'ensemble de la région parisienne pour une plus grande représentativité.

Avant d'être mis sur pied, l'Inventaire du patrimoine immatériel religieux au Québec (IPIR, www.ipir.ulaval.ca) a été précédé d'une étude de terrain. Durant plusieurs mois, des spécialistes du patrimoine religieux et/ou du patrimoine ethnologique québécois ont rencontré les différents groupes religieux pour présenter le projet, explorer les possibilités de collaboration, recenser les pratiques patrimoniales les plus importantes pour les communautés et établir une liste des porteurs de ce patrimoine dans celles-ci. Cette liste a permis d'identifier les groupes dans lesquelles l'inventorisation était la plus urgente. L'inventaire a été réalisé en fonction des critères de représentativité des communautés religieuses (catholiques en majorité, puis en ordre représentatif décroissant, protestantes, juives, orthodoxes, etc.), de l'importance historique de certaines d'entre elles (en particulier les communautés fondatrices) ainsi que de leur fragilité (communautés sur le point de disparaître, où il ne reste que quelques membres). En France, le Ministère de la Culture engage plutôt de manière contractuelle des chercheurs de différents domaines (ethnologie, histoire, géographie) et en provenance de plusieurs pays signataires de la Convention (ou non, dans notre cas) pour apporter leur expertise au projet national. Les projets sont organisés par thématique et selon l'expérience et la spécialisation des contractuels. Nous avons appliqué la méthodologie propre au Québec, développée par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, tout en l'adaptant au contexte français. Dès le départ, nous avons orienté le projet vers l'inventorisation des patrimoines religieux issus des communautés immigrées, à la demande de Madame Sylvie Grenet.

Je tiens à remercier le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAÉ) et son président, M. Daniel Fabre, qui nous a donné l'opportunité de collaborer à ce projet d'inventaire du patrimoine immatériel religieux de Paris. Ma recherche n'aurait pu être réalisée sans la précieuse collaboration de la Mission à ethnologie du Ministère de la Culture et de la Communication de la France et la participation de M. Christian Hottin, son directeur, de Mme Sylvie Grenet, chargée de mission, et de Madame Carole Giovannetti, secrétaire. Un grand merci à M. Bernard Dinh pour son aide et sa participation à certaines enquêtes, ainsi qu'aux autres chercheurs œuvrant sur les inventaires du patrimoine immatériel, pour le partage de leur expérience et de leur expertise. Je pense surtout à Chiara Bortolotto, chercheuse à l'EHESS/LAHIC, à Maria Leticia Ferreira, chercheuse à l'Université Fédérale de Pelotas, (Brésil) et à Panayiota Andrianopoulou, ethnologue au Ministère de la Culture de la Grèce.

2. Méthodologie et relation avec les communautés

Préparation du terrain

Afin de connaître les pratiques patrimoniales religieuses de la ville de Paris, je me suis d'abord référée aux quelques contacts établis par Sylvie Grenet, ainsi qu'à une liste de communautés de différentes confessions présentes dans la capitale : le catholicisme, le protestantisme, l'orthodoxie, le bouddhisme et l'islam. J'ai communiqué (par téléphone et par courriel) avec ces personnes ainsi qu'avec les responsables des communautés, à partir d'une recherche sur Internet des paroisses et des temples de Paris. J'ai ensuite présenté le projet lors de rencontres avec les informateurs et relevé les pratiques patrimoniales de leur communauté. Je me suis aussi documentée par le biais d'Instituts, d'articles en ligne ou d'ouvrages dans les bibliothèques afin de mieux connaître chacune des confessions, leurs éléments symboliques et les fêtes calendaires, en lien avec les pratiques patrimoniales spécifiques aux communautés que j'avais rencontrées.

J'ai exposé au responsable de la paroisse le projet de manière approfondie, sa démarche, ses objectifs et la manière dont je voulais réaliser le projet dans la communauté : les pratiques ou objets pertinents pour la recherche, les ressources humaines pour la collaboration et la façon de faire les vidéos pour respecter le sens sacré de certaines pratiques que je connaissais peu. C'est ainsi que ceux ayant accepté le projet ont pu suggérer une orientation. Ils me donnèrent accès à d'autres ressources pouvant faciliter le travail sur place et faciliter la compréhension et l'interprétation des données. J'ai associé à chaque fois une ou des personne(s)-ressource(s) de la communauté pour collaborer au projet. J'ai pris rendez-vous avec celles-ci pour discuter des questions qui m'intéressaient, de leurs disponibilités et du lieu et du moment de l'entrevue.

Terrain et organisation des données

J'ai assisté à des services religieux et aux rituels pour avoir une meilleure compréhension globale de ces pratiques patrimoniales. Je me suis ensuite entretenue avec les personnes-ressources puis me suis documentée, lorsque possible, sur les sujets recensés. Dans le cas contraire, j'ai rencontré plusieurs personnes pour obtenir davantage d'informations, que j'ai ensuite vérifiées auprès du responsable de la communauté. Le délai avant de pouvoir effectuer une entrevue a parfois été long, car il fallait trouver des informateurs disponibles et francophones² qui acceptaient de participer, puis trouver un moment pour se rencontrer. La plupart des personnes n'étant pas habituées à être interviewées ou même filmées, il fallait établir une relation de confiance et préparer une date d'entrevue qui était parfois repoussée à une, voire deux reprises.

Lors des entretiens, j'ai eu recours au schéma d'entrevue lié au type de fiche à réaliser. J'ai utilisé un enregistreur numérique ainsi qu'une caméra vidéo. J'ai aussi effectué des prises de vue vidéo et photographiques dans le cadre des entrevues, mais aussi – et surtout – lors des cérémonies, pour une compréhension visuelle du patrimoine immatériel et de l'expérience spirituelle qui en émane.

Réalisation de la fiche et des extraits vidéo

Dès que les entrevues ont été réalisées, j'ai effectué des guides d'écoute audio/vidéo de celles-ci dans le but de synthétiser les éléments patrimoniaux recueillis et constituer une fiche³. Remise au Ministère de la Culture, cette fiche prend la forme d'un court article (5 à 10 pages selon les informations recueillies)

² Soit des informateurs francophones ou anglophones, dans la limite des langues que je maîtrise. Le projet étant destiné à l'État français, les entrevues réalisées dans d'autres langues (par exemple en Serbe, au sujet des icônes d'une église orthodoxe) ont été traduites et sous-titrées dans la langue officielle.

³ Ces guides d'écoute reflètent principalement la structure des idées des informateurs, non la syntaxe; ils sont archivés sur un disque dur au Ministère de la Culture dans le but d'être consultés si besoin. Cela constituera une manière plus simple d'accéder aux données de terrain sans avoir à consulter l'ensemble des entretiens audio ou vidéo réalisés.

présentant une description de la pratique, ses adaptations, son mode de transmission, un historique général ainsi qu'un historique particulier du ou des porteur(s) ou de l'organisme religieux. Elle est agrémentée de photos ainsi que d'extraits vidéo qui y seront liés en version électronique. Pour la présentation synthétique de l'information, je me suis inspirée des fiches-types que nous utilisons pour l'Inventaire du patrimoine immatériel religieux (IPIR) du Québec, plus que celles employées par le Ministère de la Culture en France, parce que celles d'IPIR permettaient de recenser plus efficacement et justement le patrimoine religieux⁴.

Après la rédaction de l'article, j'ai réalisé des vidéos associées au sujet patrimonial. Elles constituaient soit un résumé de la pratique, par la présentation des récits des informateurs, d'images et d'éléments essentiels de l'article, soit un complément à la fiche, par la mise en valeur d'un aspect particulier de la pratique permettant une meilleure compréhension de ce patrimoine religieux. Un à cinq extraits vidéo par fiche ont été réalisés, selon la pratique patrimoniale et en fonction de la possibilité de filmer. Quelques photographies ont aussi été insérées dans le texte. Les extraits vidéo et les images devraient être associés aux articles par des liens électroniques une fois le projet mis en ligne sur le site du Ministère de la Culture. Selon les suggestions du webmestre, nous avons limité la durée des vidéos de 5 à 8 minutes.

Puisque le projet d'inventaire visait la collaboration des communautés, j'ai soumis les articles et les extraits vidéo aux responsables des paroisses et des temples pour validation, afin d'éviter une interprétation biaisée ou un mauvais usage des sources d'information qui aurait pu discréditer l'inventaire.

La recherche-action et le retour aux communautés

Afin de remercier ces communautés de leur précieuse collaboration, je me suis engagée à leur remettre une partie du travail réalisé. À la fin du projet, des extraits vidéo ont été présentés dans l'une des communautés où j'avais effectué plusieurs fiches. Toute la communauté a pu mieux comprendre le projet, être sensibilisée à l'importance du patrimoine immatériel et faire part d'éventuelles critiques. C'est à cette occasion qu'ont été remises, sous forme de DVD, les vidéos brutes (sans montage) et les extraits vidéo réalisés pour le Ministère de la Culture. Les communautés peuvent ainsi utiliser le matériel pour valoriser à leur tour leur patrimoine immatériel, voire poursuivre le projet pour une fin communautaire si elles le désirent. Je leur ai signalé que, même s'ils avaient les droits d'auteur et d'utilisation les vidéos brutes, les droits des extraits vidéo issus du montage appartenaient en principe au Ministère de la Culture⁵.

J'ai favorisé cette approche collaborative parce qu'elle est essentielle au bon fonctionnement du projet : les communautés se sentent participer à l'inventorisation de leur patrimoine immatériel religieux et accordent à l'ethnologue une confiance. La confiance des communautés a non seulement facilité les rapports avec ses membres, elle assure une réappropriation du projet et une meilleure diffusion de l'inventaire.

⁴ En effet, la fiche-type préparée par le Ministère de la Culture de la France était destinée à recueillir principalement à recueillir les savoir-faire, surtout techniques. À l'usage, il s'est avéré très difficile d'inventorier le patrimoine culturel immatériel religieux, avec ces fiches. Le patrimoine religieux est inventorié plus adéquatement à partir du récit d'un informateur sur une pratique religieuse, son sens et son importance collective. C'est pourquoi au Québec nous avons recours, dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine religieux IPIR, à des modèles de fiches selon les récits de pratique culturelle, de pratique cultuelle, de lieu ou d'objet.

⁵ Dans IPIR, par exemple, nous autorisons les communautés à utiliser les vidéos brutes pour des usages communautaires, à condition que les personnes qui apparaissent sur les vidéos soient consultées. En ce qui concerne les extraits vidéo réalisés par les ethnologues pour l'inventaire, les communautés souhaitant les utiliser à d'autres fins que celles d'archives doivent d'abord en demander la permission au responsable du projet.

3. Le terrain : les communautés rencontrées

Plusieurs communautés ont été identifiées à partir de la liste préparée par Sylvie Grenet, mais aussi grâce aux contacts noués sur le terrain. Des entrevues portant sur le profil des communautés, réalisées avec un responsable religieux ou avec des membres, ont permis de relever les pratiques ayant un potentiel patrimonial pour la paroisse ou de me renvoyer à d'autres paroisses ou organismes. Dans le but de décrire le travail réalisé pour ce projet-pilote, j'ai jugé opportun de présenter les communautés en fonction de la nature de la collaboration que nous avons eu avec elles.

Les communautés n'ayant pas répondu ou ne présentant pas de patrimoine représentatif

Certaines paroisses avec qui j'ai communiqué par téléphone ou par courriel (selon les coordonnées disponibles) n'ont jamais répondu à mes messages ou, le cas échéant, m'ont affirmé ne pas être disponibles ou intéressées à ce projet. Ce fut le cas de l'église suédoise de la rue Méderic, 17^e arrondissement, qui organisait une fête de Noël scandinave du 27 au 29 novembre 2009, de l'église espagnole du Sacré-Cœur de la rue de la Pompe, 16^e arrondissement, et de l'église presbytérienne Scot Kirk, 8^e arrondissement, qui célébrait Saint-Andrew le 30 novembre 2009 et qui dirige aussi une école de danse écossaise.

D'autres paroisses ont répondu favorablement à ma demande, mais elles ne possédaient pas de pratiques patrimoniales représentatives. Ce fut le cas de l'église Sainte-Marie-des-Batignolles qui accueille une communauté portugaise. Nous avons rencontré le curé de la paroisse le 5 novembre 2009 et celui-ci s'est montré très ouvert au projet. Malgré la présence représentative d'une communauté culturelle exogène, les rituels les plus importants continuent toutefois à être célébrés dans le pays d'origine et il ne semble y avoir aucune pratique à caractère patrimonial. J'ai aussi discuté avec un individu d'origine africaine vivant à Saint-Denis ainsi qu'avec un autre provenant de Madagascar pour vérifier l'existence de pratiques religieuses traditionnelles africaines, issues du syncrétisme avec le christianisme, le protestantisme, et pour m'informer sur la tenue de fêtes religieuses regroupant des collectivités africaines à Paris et dans ses environs. Selon l'un d'entre eux, les communautés africaines ont du mal à se réunir parce que les cadres traditionnels utilisés pour les cérémonies sont absents des structures religieuses et/ou communautaires parisiennes. Par exemple, les rites de passage comme les baptêmes et les mariages, qui, dans le contexte d'origine, se préparent longtemps à l'avance et sont célébrés sur plusieurs jours, ne peuvent être effectués à Paris, faute de temps, m'a-t-il dit. De plus, il est parfois impossible de retrouver des objets ou de pratiquer certains gestes constitutifs d'une pratique religieuse, comme égorger un coq dans un cadre rituel. Enfin, même si les pratiques spirituelles pré-coloniales comme le vodou subsistent dans les pays africains et qu'elles ont de probables prolongements après l'immigration sur le continent européen, elles ne semblent pas s'exercer de manière ostensible, sauf dans le cas de la présence de certains marabouts maliens ou sénégalais qui sont, selon un des informateurs rencontrés, des « malfaiteurs non représentatifs des traditions en Afrique ».

J'ai rencontré la pasteure de l'église réformée de la Rencontre, une communauté protestante calviniste du 10^e arrondissement. Après une soirée de discussion avec Corinne Akli et d'autres membres de la paroisse, il est apparu que la liturgie est tournée vers la Parole représentée dans les écrits bibliques et qu'il n'existe pas ici, au premier abord, de pratiques patrimoniales. De plus, le contexte spécifique de cette paroisse, reprise récemment par la pasteure après plusieurs années d'absence, ne favorisait pas la présence de traditions particulières. On m'a toutefois indiqué des personnes à contacter au siège des églises protestantes à Paris ainsi qu'à celui de la télévision protestante, mais je ne suis jamais parvenue à parler à quelqu'un, et les messages laissés sur les répondeurs sont restés sans réponse.

Une dernière rencontre fut effectuée avec le père Horaist de la paroisse catholique Saint-Vincent-de-Paul, dans le 10^e arrondissement, grâce au contact établi par Sylvie Grenet et Bernard Dinh. Il a été possible de souligner l'importance de l'histoire des calices de la paroisse, à partir desquels nous pouvions retracer la présence des prêtres depuis la fondation de l'église au 19^e siècle et, d'autre part, étudier l'utilisation et le sens sacré du calice. Malheureusement, après un entretien réalisé sur le sujet le 3 novembre 2009, j'ai réalisé que le curé ne possédait que très peu de connaissances sur la mémoire des quelques calices de la sacristie et qu'il m'était impossible, avec aussi peu d'informations sur ces objets, de réaliser une fiche à partir de l'entrevue. De plus, le père Horaist craignait qu'en diffusant des vidéos ou des photos de la collection de calices de l'église sur Internet, certaines personnes mal intentionnées puissent venir cambrioler les objets de valeur dans l'église. Nous avons réalisé l'importance de protéger l'anonymat de ces objets, et l'enquête s'est donc arrêtée ainsi⁶.

Les communautés ayant un patrimoine immatériel religieux pertinent mais au contact difficile



Temple Ganesha, 18^e arrondissement. J'ai collaboré avec Bernard Dinh sur l'inventorisation de la fête du dieu Ganesh, célébrée dans les rues de Paris chaque année au mois d'août et organisée par la communauté hindoue sri lankaise du Temple Ganesha. En nous intégrant progressivement à la communauté, nous nous sommes aussi intéressés à la fête des Lumières, Diwali (ou Dipawali), organisée non seulement par la communauté tamoule de Paris mais ayant aussi un rayonnement important à l'île de la Réunion (Département d'Outre-Mer). La prise de contact fut facile car il existe une certaine ouverture malgré la rareté de membres exogènes aux Tamouls. La présentation du projet fut toutefois assez difficile car le responsable, monsieur Sandera,

était indisponible et semblait craintif. La collaboration a aussi été très difficile étant donné la barrière linguistique : la majorité des membres ne parlent que le sri lankais et l'hindi, mis à part certains qui peuvent s'exprimer en anglais ou plus rarement en français. Des prises de vue vidéo ont été faites mais aucun entretien n'a été réalisé avec les responsables du temple. Nous avons toutefois pu nous entretenir le 3 novembre 2009 avec un Français converti depuis plus d'une vingtaine d'années à l'hindouisme. Celui-ci nous a expliqué les fondements théologiques de la religion hindouiste, base nécessaire à la réalisation de ce travail, mais nous apportant très peu d'information sur les fêtes que nous souhaitions recenser. Mon collaborateur Bernard Dinh a ensuite tenté de contacter d'autres personnes du Temple Ganesha, mais en vain

⁷.

Communauté juive de Sarcelles, Val-d'Oise. La ville de Sarcelles compte la communauté juive la plus importante et la plus représentative de la région parisienne. J'ai collaboré avec une connaissance d'origine juive à Sarcelles et elle m'a introduit auprès du rabbin de sa communauté, Yehiel Brandt, et dans une famille de la communauté. J'ai développé des liens avec la famille et il était convenu que j'allais travailler sur le Shabbat, moment religieux fort de la semaine, sur la Hanouka, l'une des fêtes les plus importantes du calendrier liturgique ainsi que sur un rite de passage, soit le mariage, la circoncision ou encore le passage de l'enfance à l'âge adulte, particulier au culte juif. Malheureusement, la famille qui devait me recevoir a quitté la région vers Israël pour des raisons familiales et il m'a été impossible de m'intégrer rapidement dans une autre famille de la communauté. Aucune entrevue ou vidéo n'a donc été effectuée⁸.

⁶ L'entrevue ainsi que les photographies des calices seront toutefois conservés sous forme d'archives au Ministère de la Culture, avec les autres données audio, vidéo, photo et textuelles.

⁷ Plusieurs vidéos sur la fête de Ganesh et sur la fête de Diwali sont également en archives au Ministère, ainsi que les coordonnées des personnes rencontrées.

⁸ Depuis la finalisation de ce projet, j'ai rencontré une nouvelle informatrice potentielle à mon retour au Québec. Je vais lui présenter le projet, et si elle et sa famille sont intéressées à participer, je vous invite fortement à le poursuivre. Je vous enverrai ses coordonnées au besoin.

Collaboration effective avec une communauté présentant un patrimoine immatériel religieux

Église orthodoxe serbe de Saint-Sava, 18^e arrondissement. J'ai travaillé principalement avec la communauté serbe de l'église orthodoxe Saint-Sava. Celle-ci semblait intéressante en raison de son histoire caractérisée par ses déplacements dans la ville de Paris jusqu'à une période récente: en effet, la communauté a changé de lieu de culte à plusieurs reprises depuis sa fondation en 1947, cohabitant avec d'autres paroisses (roumaine, puis protestante). Elle est devenue propriétaire, depuis 1984, d'un ancien lieu de culte protestant qu'elle souhaite actuellement rénover pour en faire un lieu de culte orthodoxe. Certaines pratiques communautaires ou religieuses, ainsi que plusieurs objets considérés comme importants pour la paroisse, ont été préservés et transportés d'un endroit à l'autre, permettant de révéler l'expérience migratoire serbe, toujours accompagnée par la foi chrétienne. Le patrimoine immatériel religieux de Saint-Sava permet de connaître les particularités de l'Église serbe, issue d'une adaptation liturgique à un patrimoine culturel et identitaire très ancien, voire à la naissance du « peuple serbe ». J'ai rapidement obtenu la collaboration de plusieurs jeunes membres de la communauté pour développer un réseau de contacts ou encore traduire les entrevues, documents ou conversations avec des Serbes unilingues. Les responsables de la communauté ont accordé leur confiance et m'ont permis, vers la fin du mois de novembre 2009, de commencer les entretiens. J'ai travaillé avec eux pendant les mois de décembre 2009 et janvier 2010. Les extraits vidéo ont été présentés aux membres de la communauté le dimanche 31 janvier 2010, à la fin de ce contrat.



Mes entretiens dans la communauté de Saint-Sava ont été réalisés autour de trois sujets. J'ai d'abord travaillé sur les icônes, élément central du culte orthodoxe. Différents aspects de ce patrimoine ont retenu mon attention : dans un premier temps, j'ai souhaité connaître l'histoire de quelques icônes appartenant à la paroisse et savoir comment certaines d'entre elles avaient été préservées entre les différents lieux de culte de la migration de Serbie jusqu'à la paroisse actuelle. Dans un deuxième temps, j'ai souhaité explorer le sens de ces icônes pour relever l'un des éléments centraux de la foi orthodoxe. Enfin, je me suis intéressée au savoir-faire de l'iconographe, c'est-à-dire à l'art et la manière dont on fabrique des icônes. Un atelier d'iconographie venait de s'installer au sous-sol de l'église, en y assistant, j'ai pu observer la pratique de cet art et sa transmission. J'ai réalisé des entrevues avec Geneviève Gouverneur, iconographe et professeure d'iconographie pour la ville de Paris et initiatrice de l'atelier d'iconographie de l'église Saint-Sava. J'ai rencontré Pierre Zoran Pétre, peintre contemporain, iconographe et membre de la communauté orthodoxe serbe. Enfin, je me suis entretenue avec les pères Slavisa et Nikola, prêtres à l'église. Avec le premier nous avons discuté du sens religieux de l'icône et de sa dévotion, et avec le père Nikola de l'histoire de certaines icônes présentes dans l'église.

J'ai collaboré ensuite avec Darko Matovic, membre de la paroisse et étudiant en théologie à l'Institut Saint-Serge de Paris, sur les fêtes familiales de la *Slava*, dont la plus importante est celle de Saint-Nicolas, célébrée le 19 décembre 2009. J'ai eu la chance d'assister à une fête familiale organisée pour la première fois par l'informateur et de discuter avec le père Slavisa afin d'y apporter une profondeur théologique et historique.

Enfin, j'ai travaillé sur les chants orthodoxes serbes avec quelques membres de la chorale Saint-Siméon, dans le but d'identifier le savoir-faire lié à ce type de chant, le répertoire ainsi que le sens, qui révèlent l'importance de faire vivre la foi orthodoxe. Une entrevue de groupe avec plusieurs membres de la

chorale a été réalisée, suivie d'une explication plus approfondie avec un des membres, Goran Ilic Benke.

Collaboration avec d'autres collègues travaillant sur le projet d'inventaire du PCI

Paroisse Saint-Joseph-l'Artisan, 10^e arrondissement. J'ai collaboré brièvement avec Bernard Dinh à la réalisation d'une entrevue vidéo sur la dévotion aux Saints à la paroisse Saint-Joseph-l'Artisan. Mise à part la co-animation de l'entrevue, les prises de vue et la sélection des vidéos (*rush*), je n'ai pas réalisé la fiche ni l'extrait vidéo, qu'il préférait faire seul.

Fête des morts, Communauté mexicaine de Paris. J'ai également collaboré à la réalisation d'entrevues dans le cadre de la Fête des morts dans une communauté mexicaine de confession catholique avec Chiara Bortolotto (postdoctorante au LAHIC). Celle-ci travaillait sur le patrimoine immatériel culturel des communautés italiennes et mexicaines en France et effectuait pour le Ministère de la Culture une recherche sur la Fête des morts célébrée par la communauté mexicaine de Paris. Dans ce cadre, Chiara Bortolotto souhaitait apprendre à réaliser des extraits vidéo et je lui ai enseigné l'utilisation du logiciel Final Cut. Ma collaboration avec elle a surtout porté sur la réalisation d'une vidéo : j'ai effectué le 31 octobre 2009 des prises de vue de la soirée d'inauguration de l'autel de la Fête des morts dans un atelier de gravure, et d'une salle d'exposition (20^e arrondissement) appartenant à un membre de la communauté mexicaine, et co-réalisé quelques entrevues avec les participants. J'ai aussi filmé et enregistré la messe des morts célébrée le lendemain à la paroisse Saint-Albert-le-Grand dans le 14^e arrondissement, et réalisé avec elle un entretien avec le curé sur la messe et son importance dans un contexte d'expatriation. J'ai par la suite travaillé à deux reprises avec Chiara Bortolotto pour réaliser le montage vidéo sur la messe ainsi que sur des prises vidéo qu'elle avait effectuées sur la préparation de l'autel quelques jours précédant la Fête des morts.



Collaboration spéciale sur le PCI pour la constitution d'un dossier à l'UNESCO

La fauconnerie française (ANFA) Suite à la demande du Ministère de la Culture pour constituer le dossier de candidature transnationale de la fauconnerie pour l'UNESCO, je devais réaliser une vidéo complémentaire sur la fauconnerie française. À l'occasion de la rencontre annuelle de l'ANFA (Association nationale des fauconniers et autoursiers de France), j'ai séjourné quelques jours dans la région du Poitou pour réaliser un court-métrage sur la chasse au vol, à partir des éléments recueillis dans le texte du dossier de candidature. J'ai demandé, pour ce faire, la collaboration



d'Alexandre Requentel, réalisateur-amateur ayant terminé un Master professionnel en Médiation Culturelle et Patrimoine (Université de Rennes), avec qui j'avais effectué un travail l'été dernier chez les Anicinabek du Québec, et de mon conjoint, Benjamin Lagarde, venu le premier jour de la rencontre pour réaliser des entretiens et des prises de vue en l'absence d'Alexandre. Deux personnes-ressources (Brigitte et Pierre Courjaret) ont pleinement collaboré au projet, et j'ai été agréablement surprise de l'accueil et de la facilité de travailler avec la plupart des membres et organisateurs de la rencontre. J'ai d'ailleurs été invitée chez les Courjaret la veille de la réunion des membres, et c'est à cette occasion que nous avons pu réaliser des entretiens et connaître les méthodes d'affaillage des rapaces ainsi que les soins quotidiens de l'animal. La chasse a pu être observée pendant les trois jours de la rencontre annuelle de l'association qui a eu lieu dans la région de Niort. Les prises de vue de la chasse ont été difficiles, surtout celles du « haut-vol », car on ne connaît pas les lieux précis où se trouvent les gibiers ni la manière dont ceux-ci seront poursuivis puis « buffetés » ou « liés » par le rapace. En « haut-vol », le piqué de l'oiseau atteignant parfois 300 km/heure, on peut facilement imaginer la difficulté de filmer avec le matériel technologique rudimentaire dont nous disposons. Nous avons travaillé une matinée sur des prises de vue de la chasse en bas-vol, et un jour et demi pour les prises de vue sur le haut-vol. Le reste des prises de vue a été fait lors de la réunion, des rencontres, des repas, de l'assemblée générale et du tableau de chasse. Après la réunion, nous avons été invités à nouveau par les Courjaret pour faire des prises de vue supplémentaires sur le « bas-vol » avec Vuelco, l'autour de Brigitte. Cela nous a aussi permis de diriger des entretiens de meilleure qualité avec le couple sur certains éléments de la pratique, à l'aide d'une caméra HD qu'avait apporté Alexandre, plus performante que celles dont je disposais les premiers jours. Pendant les deux jours suivant le terrain chez les fauconniers et autoursiers, Alexandre et moi avons réalisé un court-métrage d'images d'une durée de huit minutes pour la vidéo transnationale de l'UNESCO (montage final par monsieur Sandy Crichton). Un court-métrage de 20 minutes a aussi été réalisé par Alexandre et moi, et a été présenté et remis à l'ANFA le 30 janvier 2010.

Temps accordé au projet

La préparation du terrain pour l'ensemble de ce projet-pilote a été assez complexe, car d'une part, je n'étais pas familière avec le parcours historique des communautés religieuses en France et à Paris, et d'autre part, je ne disposais pas, à mon arrivée, de la liste détaillée de sujets à traiter. J'ai donc consacré pratiquement tout le premier mois de mon contrat, soit la période entre la deuxième semaine d'octobre - début de mon contrat de travail - jusqu'à la deuxième semaine de novembre 2009, à la prise de contact avec les informateurs et à l'identification du patrimoine à inventorier.

Les entrevues avec les informateurs des différentes communautés et les prises de vue pour le montage vidéo ont été réalisées au cours des six semaines suivantes, de la mi-novembre à la fin du mois de décembre 2009.

Je souhaitais avoir terminé le terrain (les entrevues et prises de vue vidéo) à la fin du mois de décembre pour garantir le temps de réalisation des articles et des montages vidéos. De plus, je désirais avoir le temps de sous-titrer en français ou en serbe (pour la communauté de Saint-Sava) les six entretiens en français et l'entrevue en serbe. L'organisation des données (guides d'écoutes et *rush* vidéo) et la rédaction de l'article m'ont demandé entre deux et quatre jours de travail par fiche. Le montage vidéo prenait entre un et deux jours de travail par extrait vidéo en moyenne. J'ai terminé la rédaction d'une première ébauche du rapport et finalisé les montages à la fin du mois de janvier et remis les fichiers au ministère avant mon départ au début du mois de février 2010⁹. Dès mon retour à Québec, j'ai terminé la rédaction du rapport de recherche et je l'ai remis à M. Laurier Turgeon pour validation. À partir de la mi-février, j'ai assumé un emploi à plein temps à l'Université Laval à titre de coordonnatrice du projet IREPI.

⁹ Pour des raisons techniques, je n'ai remis au Ministère qu'une version provisoire des extraits vidéo, les versions finales ayant été envoyées quelques mois plus tard au cours de l'année 2010. En effet, j'ai eu des problèmes techniques avec les rendus vidéo qu'un technicien a pu régler à mon retour au Québec, et l'une des fiches a dû être mieux documentée et travaillée à nouveau pour en assurer la qualité.

4. Fiches réalisées

Avant mon arrivée, j'avais pensé réaliser un travail assez similaire en terme de quantité et de qualité à ce que j'avais déjà effectué au Québec dans les communautés religieuses. Toutefois, puisqu'il a fallu réaliser le travail de reconnaissance sur un terrain dont le territoire et l'histoire m'étaient inconnus, le préterrain a pris près d'un mois, ce qui a réduit considérablement le temps consacré à l'inventorisation. De plus, travailler avec plusieurs communautés simultanément demandait pour chacune un temps d'intégration et des déplacements non négligeables. Comme nous l'avons souligné, le contact avec certaines communautés, essentiel dans ce type de travail, a parfois été difficile à établir, et un grand nombre de courriels et de messages aux responsables des communautés, même au diocèse de Paris, sont demeurés sans réponse. Le nombre de communautés sélectionnées lors de ma recherche initiale a donc été réduit à quelques-unes seulement, et mis à part mes collaborations avec des collègues pour la préparation de certaines fiches, je n'ai pu travailler uniquement qu'avec la communauté orthodoxe serbe de l'église Saint-Sava avec laquelle j'ai réalisé trois fiches et huit extraits vidéos. Ces fiches ont toutefois été élaborées avec beaucoup de soin, car les informateurs étaient disponibles et motivés. De plus, plusieurs d'entre eux étaient des étudiants en théologie et le projet d'inventaire leur ont permis de partager leurs idées et de les confronter à l'approche patrimoniale avec laquelle je réalisais l'inventaire. Ainsi, j'ai pu présenter différents aspects de chacune des pratiques dont les éléments sont résumés ci-dessous. Les autres fiches réalisées en collaboration avec d'autres collègues ne sont donc pas présentées ici, car je n'y ai contribué que partiellement.

❖ La communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava

Résumé de l'article : Cet article présente la communauté de l'église Saint-Sava, de l'histoire de sa fondation aux migrations ayant constitué l'église actuelle. Cela permet de mieux connaître l'église avant de pénétrer dans la dimension patrimoniale de ses pratiques religieuses. Cette fiche pourrait constituer une porte d'entrée aux trois autres pour le futur inventaire en ligne. Il existe une entrevue audio (en serbe) sur l'histoire de la communauté de l'église, mais je n'ai réalisé aucune vidéo, car l'église Saint-Sava ne disposait d'aucune archive visuelle pour agrémenter la partie historique.

❖ Les icônes – Communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava

Résumé de l'article : Cet article présente différents aspects de l'icône comme objet patrimonial dans l'orthodoxie, et plus spécifiquement dans la communauté serbe de Saint-Sava. L'informateur décrit d'abord l'historique de l'iconographie et son émergence liée au christianisme et il montre comment a été définie l'icône au cours des différents conciles œcuméniques. Il définit ensuite le sens de l'icône, objet de vénération à l'église et dans les foyers, à travers les prières adressées à un saint. On évoque par la suite l'évolution des différentes techniques et le savoir-faire de l'iconographe, les étapes de fabrication d'une icône, ainsi que le rôle symbolique de l'iconographe qui s'inspire des Saintes écritures pour représenter le personnage. L'atelier d'iconographie de l'église ouvert en décembre 2009 permet l'apprentissage et la transmission du savoir-faire de l'iconographie à partir d'études de différents saints et des dispositions spirituelles essentielles dans l'écriture d'une icône. Enfin, on présente l'histoire de certaines icônes appartenant à l'église Saint-Sava, la plupart ayant été apportées par des migrants de Serbie à différentes époques de l'immigration serbe ou encore offerte en don par des ateliers ou monastères russes et serbes.

Intérêt patrimonial : L'icône est l'élément central et distinctif de l'orthodoxie. Si la dévotion aux icônes est répandue dans toutes les églises orthodoxes, y compris parmi les Français convertis à l'orthodoxie comme l'informatrice rencontrée, le savoir-faire de l'iconographe enseigné à l'église est précieux. Le parcours des icônes permet de raconter l'histoire de l'immigration serbe en France, et ainsi l'histoire de la fondation de la

communauté de l'église Saint-Sava.

Vidéos réalisées : Une première vidéo résume les différentes parties de l'article (12min.) ; une 2^e porte sur l'histoire et le sens des icônes (5min.), une 3^e sur les dévotions aux icônes (2m30), une 4^e sur les techniques et le savoir-faire de l'iconographe (5min.) et une 5^e sur le commerce de l'icône et l'atelier d'iconographie à l'église Saint-Sava (4min).

❖ **La Slava – Communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava**

Résumé de l'article : La Slava est une fête baptismale d'un Saint Patron protecteur du foyer familial. C'est une pratique issue d'un syncrétisme entre une tradition familiale antérieure au christianisme et d'une fête paroissiale introduite par les moines orthodoxes. Au moment de la christianisation, les Serbes se sont placés sous la protection du Saint fêté le jour de leur baptême. La Slava se transmet de père en fils, elle est célébrée chez le membre de la famille qui est porteur, le jour de la fête du Saint. La célébration de la Slava se fait en famille avec les amis. On prépare d'abord un pain qui représente des symboles familiaux et régionaux, sur lequel on tamponne un symbole religieux du « Christ victorieux ». Ce pain est, le jour de la Slava, béni par les prêtres à l'église par un rituel identique pour toutes les Slavas : le prêtre fend le dessous du pain, y verse du vin, le fait circuler à tous les membres de la famille en chantant une prière et le brise avec le porteur. Le pain est ensuite ramené à la maison où est célébrée une journée festive.

Intérêt patrimonial : La Slava a été importante dans la foi orthodoxe serbe surtout à l'époque de la domination ottomane qui a duré près de cinq siècles, alors que les ressources ecclésiastiques étaient réduites à leur maximum et que la Slava, fête familiale, devenait un moment de culte privilégié. Elle est pratiquée régulièrement à l'église Saint-Sava (au moins de façon mensuelle) par les membres de l'Église. On remarque aussi la spécificité serbe de cette pratique et l'intérêt qu'elle suscite par ses origines syncrétiques entre une pratique chrétienne et pré-chrétienne.

Vidéo réalisée : Une vidéo résume les éléments de l'article sur la Slava (7m30).

❖ **Le chant orthodoxe – Communauté orthodoxe serbe de Saint-Sava**

Résumé de l'article : L'historique du chant sacré est développé à partir de psaumes chantés, et ses spécificités dans le culte orthodoxe par les ajouts subséquents de poèmes et de compositions à caractère religieux en hymnes. Le chant serbe est constitué de deux traditions musicales : byzantine, caractérisée par des mélodies à mélismes à une voix sur laquelle on ajoute le plus souvent une basse, puis polyphonique, introduite par les compositeurs régionaux ayant fait leurs études en Occident, et dans laquelle on retrouve des chants à quatre voix. Il existe différents recueils de chants pour les liturgies journalières (Livre des Heures), hebdomadaires (Octoèque), et mensuelles (Menée). Toutefois, mis à part les chants polyphoniques et certains chants byzantins, le répertoire musical serbe ne se transmet pas par partitions. Le chant orthodoxe est donc enseigné oralement, et les chanteurs apprennent à « tailler sur mesure », c'est-à-dire à adapter en pleine performance musicale n'importe quelle prière sur des mélodies qu'ils ont apprises.

Intérêt patrimonial : Le savoir-faire esthétique et technique du chant orthodoxe, en raison notamment de sa capacité à « tailler sur mesure » des prières sur des mélodies, constitue un patrimoine qui se transmet uniquement par voie orale. C'est une technique musicale différente de la musique occidentale, ses répertoires, son système mélodique et son importance dans la communauté de Saint-Sava méritent qu'on souligne son intérêt patrimonial.

Vidéo réalisée : Une vidéo réalisée résumant tous les éléments de l'article, avec exemples musicaux (7min).

❖ **Vidéo sur la fauconnerie française (ANFA)**

Outre le projet d'inventaire sur le patrimoine immatériel religieux, le dossier sur la fauconnerie française qui

sera présenté à l'UNESCO m'a menée à la coréalisation d'une vidéo sur la fauconnerie qui constitue un travail d'une valeur considérable.

Résumé de la vidéo : La vidéo, d'une durée de 20 minutes, a été réalisée avec la collaboration d'Alexandre Requentel au sujet de la chasse au vol, avec l'Association Nationale de la Fauconnerie et de l'Autourserie française. On y présente les techniques de chasse, l'histoire et le sens collectif et esthétique de cette pratique à partir de prises de vue réalisées dans le cadre de la réunion annuelle de l'ANFA.

Intérêt patrimonial : Ce court-métrage témoigne de l'enracinement historique et collectif d'une technique d'acquisition de gibier vieille de plus de 16 siècles qui était répandue dans toutes les couches de la population française avant d'être associée à la royauté puis interdite après la Révolution française. Elle fut réintroduite au cours des 19^e et 20^e siècles. Malgré le fait qu'elle soit répandue dans différents pays du monde entier, nous avons souligné la spécificité française de cette pratique.

5. Le projet-pilote : limites et pistes de réflexion pour un inventaire national du patrimoine immatériel religieux

L'objectif de ce projet-pilote en France était de débiter l'inventaire du patrimoine immatériel religieux dans différentes communautés immigrantes et locales, dans le but plus large de proposer une méthodologie pour l'inventaire du patrimoine immatériel religieux national. L'utilisation de la Grille de Du Berger pour identifier les ressources ethnologiques du patrimoine immatériel s'est avérée utile et compatible dans le cadre d'une inventarisation sur le terrain français.

Je vais d'abord relever les spécificités contextuelles de ce terrain et réfléchir à certaines complexités et limites rencontrées. Un inventaire du patrimoine immatériel doit toujours être précédé d'un questionnement sur les buts réels de celui-ci : pourquoi faire un inventaire du patrimoine immatériel religieux ? Pour qui le faisons-nous ? Que voulons-nous faire de cet inventaire ? Bien que ces questionnements soulèvent des prises de positions politiques auxquelles je ne souhaite aucunement prendre part, mon but a été de faire un inventaire du patrimoine immatériel religieux permettant aux « communautés » de mieux connaître qui elles sont, dans le passé et aujourd'hui, afin de développer un sentiment identitaire collectif pour mieux construire l'avenir. La mise en valeur de pratiques religieuses actuelles en vue d'une patrimonialisation future constitue une démarche soulignée et souhaitée par plusieurs informateurs.

Intérêt patrimonial des ressources ethnologiques

Tout au long de ce terrain, je me suis questionnée sur l'intérêt patrimonial des ressources ethnologiques des quelques communautés religieuses à Paris. Ma démarche première était de relever, à partir de la reconnaissance des membres, les objets et pratiques reconnus comme patrimoniaux pour chacune des communautés rencontrées. Cela a permis en effet d'inventorier (en partie) le patrimoine immatériel religieux communautaire de celles-ci, mais non de recenser des pratiques religieuses patrimoniales reconnues par l'ensemble des citoyens français et constituant un patrimoine national. Par exemple, on peut sérieusement questionner l'apport du patrimoine hindou de la communauté ski lankaise du Temple Ganesha, arrivée à Paris il y a une vingtaine d'années et ne regroupant, à quelques exceptions près, aucun membre d'origine française¹⁰. L'ancrage au territoire, l'intégration à la société d'accueil et la reconnaissance de certaines

¹⁰ En effet, mis à part l'informateur rencontré (Darmachandra) et quelques individus d'origine hindoue provenant des îles de la Réunion et Maurice, on ne retrouve aucun membre d'origine française dans la communauté. Le fait que très peu parlent français démontre d'ailleurs le faible niveau d'intégration de la communauté.

pratiques par la nation française sont pourtant des critères importants à considérer dans l'inventaire. En travaillant avec les membres de l'église Saint-Sava, j'y ai trouvé certes un patrimoine religieux important et reconnu par la communauté serbe de Paris, avec ses adaptations et ses ouvertures au contexte français, mais le travail réalisé avec l'église Saint-Sava constitue davantage un inventaire du patrimoine religieux serbe dans un contexte de migration plutôt qu'un inventaire du patrimoine religieux français. Il faudrait donc discuter et développer une méthode d'inventaire qui soit adaptée à la situation française.

Réflexion sur le patrimoine métissé et démarche d'inventorisation

La mission spécifique qui m'était octroyée visait à recenser le patrimoine immatériel religieux des communautés immigrées ou dont les pratiques sont issues d'un métissage, dans le but de souligner la diversité du patrimoine à Paris, et plus généralement en France.

Outre le fait qu'il soit bien considéré de représenter des communautés longtemps oubliées des projets concernant l'identité nationale, il est essentiel, pour débiter le projet, de ne pas négliger les patrimoines religieux d'origine française, voire de commencer par inventorier ces patrimoines au fondement de l'identité nationale majoritaire avant de s'intéresser aux nouvelles pratiques. Cela permettra de mieux rendre compte de la diversité des cultes institutionnels et populaires préexistants à l'immigration contemporaine en France, en respectant les dynamiques historiques de l'État français, et cela permettra de mieux saisir et valoriser les apports, mélanges et différences.

Nous avons vu plus tôt que l'inventaire au Québec se base sur la représentativité des communautés religieuses, afin de correspondre le plus fidèlement possible à l'appartenance religieuse des Québécois d'aujourd'hui, tout en considérant l'importance de l'ancrage de certaines pratiques religieuses dans une perspective historique. Sans appliquer intégralement cette approche au contexte français, je m'en inspire pour démontrer qu'il pourrait être profitable, pour des raisons méthodologiques mais aussi de représentativité, d'inventorier d'abord le patrimoine religieux des confessions ancrées historiquement en France, comme le catholicisme majoritaire sur le territoire français, par exemple, ou encore les pratiques antérieures au christianisme se perpétuant dans certaines localités. Il semble difficile de constituer un inventaire selon l'appartenance religieuse en France, car ce critère, tout comme l'origine ethnique, n'est pas constitutif du projet de société français. Certains sondages présentent toutefois des statistiques au sujet de l'appartenance religieuse en France en 2007 que nous pourrions utiliser pour constituer une méthodologie d'inventorisation nationale : 51% de Catholiques, 4% de Musulmans, 3% de Protestants et 1% de Juifs¹¹. Ces proportions devraient donc être semblables dans un tel inventaire.

Le projet d'inventaire national du patrimoine immatériel religieux ne pourra être réalisé efficacement sans une connaissance globale de l'histoire religieuse, de la spécificité de certains sites ou de pratiques culturelles reconnues comme importantes pour les Français. Avec le peu de connaissance que j'avais de la ville de Paris, j'ai parfois rencontré des difficultés à développer une méthode d'inventorisation et j'ai passé énormément de temps à identifier les communautés, ce qui aurait été fait plus efficacement avec une connaissance globale du milieu religieux. Une étude préalable du terrain par un historien (pour l'ancrage historique), un ethnologue ou un sociologue (pour la représentativité des pratiques actuelles), en collaboration étroite avec des institutions religieuses (Diocèse de Paris et autres organismes) permettrait de mieux préparer le terrain et identifier ainsi plus rapidement le PCI à inventorier.

Discussion et proposition d'une méthodologie d'inventorisation

¹¹ Sondage réalisé auprès de 2012 personnes, publié dans le journal *Le Monde*, 10 janvier 2007 sous le titre : « Les Français sont de moins en moins catholiques » (Henri Tincq).

- ❖ Deux approches de l'inventaire du patrimoine immatériel religieux : pratiques spécifiques ou pratiques représentatives ?

Il existe différentes manières d'appréhender les pratiques pour créer un inventaire du patrimoine immatériel. Deux approches m'intéressent plus particulièrement :

D'une part, on peut traiter d'une pratique à travers sa spécificité à une communauté, afin de souligner son caractère particulier. Ce pourrait être le cas, par exemple, de l'un des derniers cultes celtes qui se pratique dans une localité en Bretagne, par exemple, et qu'on ne retrouve que peu ailleurs sur le territoire français, alors qu'il était répandu autrefois. On pourrait aussi penser au Nouvel An chinois qui a lieu à Paris chaque année et qui occupe une place de plus en plus importante dans le milieu urbain français, par la présence toujours plus grande de participants de toutes origines. Ces deux pratiques constituent deux types de patrimoine : le premier comme un patrimoine menacé qu'il faut sauvegarder et le second comme patrimoine en devenir.

D'autre part, il est possible d'inventorier des patrimoines religieux d'une ou de communauté(s) qui rendent compte, par la présence de pratiques dans différentes régions de France, d'une réalité représentative de l'ensemble du pays. Je pense aux différents cultes du calendrier liturgique de chacune des confessions religieuses que l'on retrouve dans la capitale et qui relèvent de traditions plus largement établies. Cela permettrait de souligner l'étendue de ces pratiques, de leur dynamisme dans le temps et l'espace ainsi que leur adaptation à des formes contemporaines. On soulignerait ainsi le caractère « vivant » du patrimoine religieux.

Ces approches peuvent évidemment être toutes deux utilisées dans le cadre d'un inventaire national, mais il est toutefois essentiel d'y réfléchir selon ce que l'on voudra valoriser comme patrimoine immatériel national : des pratiques spécifiques ou des pratiques représentatives ; des patrimoines de sauvegarde, représentatifs ou en devenir.

- ❖ Des patrimoines locaux/régionaux vers un inventaire national

La démarche choisie pour constituer un inventaire du patrimoine immatériel national est toujours associée à la manière dont l'État conçoit l'identité nationale et dont il gère les politiques culturelles. Historiquement, la France est un état centralisé, c'est-à-dire qu'il a depuis longtemps valorisé des structures (éducatives, culturelles, administratives, etc.) pouvant être effectives à tout le pays, y compris aux territoires étrangers français (Dom-Tom). Dans ce cadre, on pourrait développer une méthode respectant les formes de gestion étatique qui ont influencé le développement de pratiques constituées aujourd'hui en patrimoine et qui se sont répandues à l'ensemble du territoire, permettant de fonder un sentiment identitaire collectif commun en France. Se référer uniquement à une méthodologie d'inventaire centraliste serait toutefois restrictif et ne pourrait rendre compte des patrimoines régionaux qui sont constitutifs d'une identité nationale. Après avoir discuté avec beaucoup de Français au sujet de l'identité nationale et sur les pratiques qu'ils associent à leur patrimoine, je m'aperçois que la plupart cherchent d'abord à se définir à partir de pratiques ou d'histoires issues de leur territoire régional, celles-ci constituant une part de leur identité distinctive dans un contexte de mondialisation. Il faudrait donc considérer l'importance des patrimoines régionaux dans un inventaire du patrimoine immatériel, qui pourrait conduire, dans un deuxième temps, à une meilleure reconnaissance de patrimoines nationaux en regroupant les patrimoines représentatifs à plus large échelle, tant sur les plans géographique, historique et culturel.

Je proposerais donc de recenser d'abord les patrimoines immatériels religieux (ou culturels dans le contexte plus large de l'inventaire) de plusieurs communautés religieuses (temples, paroisses, lieux sacrés, pratiques populaires), à partir des critères qui auront été établis, et dans chacune des régions et départements, pour constituer un inventaire des pratiques religieuses actuelles¹² sous forme de capsules multimédia. Cela

¹² Ou passées, si vous vous intéressez aussi aux témoignages.

pourrait être réalisé sur quelques années en se concentrant sur les départements d'une seule région à la fois (y compris des Dom-Tom). Ces capsules pourraient permettre de connaître les ressources ethnologiques patrimoniales de l'ensemble de la France. Par la suite, on procéderait à la constitution de dossiers plus complets des patrimoines représentatifs – selon leur étendue géographique, leur nombre, leur vitalité ou encore leur spécificité – susceptibles d'être présentés comme patrimoine immatériel hors du pays par le biais de l'UNESCO. Ces dossiers seraient plus approfondis et accompagnés d'une vidéo de meilleure qualité.

Cette démarche offre plusieurs avantages: en effectuant un premier recensement du patrimoine immatériel religieux propres aux différentes communautés religieuses, il est plus facile d'obtenir leur collaboration, et celles-ci peuvent par la suite présenter le travail effectué par les ethnologues. De plus, cela permet de mieux connaître le patrimoine de chaque communauté, ce qui facilitera par la suite le recensement de patrimoines plus riches et/ou d'importance nationale. Enfin, cela participera à la sensibilisation des communautés au patrimoine immatériel et favorisera chez elles leur fierté, tout en agissant comme stimulant pour la transmission des pratiques. La sensibilisation et le soutien à des projets communautaires sont d'ailleurs les manières les plus efficaces de perpétuer la transmission de ce patrimoine.

Politisation de la culture et du patrimoine immatériel

Mon travail auprès des communautés immigrées a été parfois freiné, ou au contraire encouragé, par le contexte politique. Dans un premier cas, certaines communautés culturelles refusaient ou craignaient de participer au projet d'inventaire initié par le gouvernement, de peur que soient identifiées des personnes en situation irrégulière (la présence de sans-papier, par exemple) et qu'elles soient dénoncées. Dans un deuxième cas, d'autres communautés ont souhaité fortement collaborer au projet dans le but de faire reconnaître la présence de leur groupe culturel ou de leur religion sur le territoire français. L'État a donc une prise de décision importante à faire dans les choix des communautés qui seront représentées et pour la protection de certains patrimoines vis-à-vis d'autres. Je souhaitais ici rappeler que les choix de représentation de la part des communautés et des spécialistes dans l'inventaire du patrimoine immatériel ont parfois – et même souvent – des intentions politiques auxquelles il faut réfléchir de façon éthique avant de procéder à un inventaire national¹³ : que souhaitons-nous¹⁴ représenter de notre patrimoine national, et dans quelle mesure le travail de recensement peut-il garantir la confidentialité d'informateurs qui ne sont pas en situation régulière ?

Il faudra aussi se pencher sur la notion de « communauté » représentée dans l'inventaire et sur les critères de reconnaissance et d'appartenance. Dans le contexte actuel, on constate de plus en plus un phénomène de multi-appartenances, ce qui occasionne parfois des ruptures entre communautés ; le patrimoine peut être à la fois reconnu comme tel par ceux qui le détiennent mais refusé par la communauté englobante. Je pense à un exemple rencontré au Québec chez une communauté amérindienne où se mêle un patrimoine « spirituel » d'origine traditionnelle et pré-chrétienne, et un second patrimoine « religieux » issu de la conversion au christianisme par les missionnaires oblats. Pour des raisons historiques amenant la dépréciation des pratiques spirituelles par les membres christianisés, les uns ne reconnaissent pas le patrimoine spirituel ou religieux des autres, et refusaient même que l'on puisse recenser ces « deux » patrimoines présents chez les membres appartenant pourtant à un même groupe culturel, administratif et politique. Ce genre de conflit pourrait aussi se présenter sur le territoire français entre des institutions religieuses distinctes ou encore entre communautés culturelles en situation conflictuelle : je ne connais que très peu ce dossier relaté par Sylvie Grenet, mais il semble que l'on ait rencontré des difficultés à recenser dans une communauté bretonne des pratiques religieuses d'origine celte qui n'étaient pas reconnues par le responsable de la paroisse catholique locale. Ces difficultés pourraient aussi survenir dans une communauté migrante qui revendiquerait un patrimoine tandis qu'elle n'est pas reconnue ou désirée sur le territoire français. La politique de la culture et du patrimoine sont à prendre en compte : comment faire l'inventaire d'une pratique quand il y a un refus de reconnaissance par d'autres, que signifie la notion de « communauté » dans le contexte de reconnaissance du patrimoine ? Il est essentiel de réfléchir aux critères de reconnaissance collective à travers l'ancrage historique et territorial, en contextualisant toujours le patrimoine dans son rapport à l'histoire et au contexte politique, et de consulter les communautés pour s'entendre sur la reconnaissance de patrimoines parfois distincts ou opposés en les présentant comme des sphères de pratiques religieuses différentes constituant de multiples patrimoines.

¹³ Lire à ce sujet le numéro spécial « La (Dé)Politisation de la culture » dans *Anthropologie et Sociétés*, sous la direction de Sylvie Poirier, volume 28, numéro 1, 2004.

¹⁴ Le « nous » comprend ici à la fois les spécialistes œuvrant à l'inventaire, mais aussi les communautés collaborant à celui-ci.

Annexe : calendrier des activités

(Rencontres, prises de vue, entrevues et activités liées à l'inventaire uniquement)

Octobre 2009

7 : rencontre première avec Sylvie Grenet et Bernard Dinh au Ministère de la Culture pour élaborer le projet et la méthodologie
 12 : participation à la rencontre du comité interdirectionnel pour la sélection du dossier à présenter en 2010 à l'UNESCO
 Rencontre avec le Père Horaist (Saint-Vincent-de-Paul) en compagnie de Bernard Dinh pour identifier le patrimoine immatériel de l'église
 13 : rencontre avec la communauté du Temple Ganesha et participation à une cérémonie
 17 : participation et prises vidéo de la fête de Diwali au Temple Ganesha et rencontre avec M. Sandera
 18 : participation à la messe dominicale de Saint-Vincent-de-Paul pour prises de vue vidéo servant au montage
 19 : appels Corinne Akli (église de la Rencontre), M. Sandera (Temple Ganesha) rendez-vous et rencontre au ministère avec Sylvie Grenet
 21 : rencontre avec M. Sandera au Temple Ganesha pour discuter du projet
 Rencontre avec Bruno Favel du Ministère de la Culture pour obtenir des contacts pour le projet
 22 : rencontre au Ministère de la Culture avec Bernard Dinh et Sylvie Grenet pour commencer la fiche sur la fête de Ganesh à partir des vidéos, photos et enregistrement audio
 Participation au Colloque *Voir et entendre le patrimoine immatériel en Insulinde* au Musée du Quai Branly
 23 : rencontre de Chiara Bortolotto et discussion au sujet d'une collaboration pour la Fête des morts la semaine suivante
 24 : rendez-vous avec Chiara à l'atelier où sera installé l'autel mexicain pour la fête des morts, rencontre avec les informateurs et préparation des entrevues et des prises vidéo
 25 : rencontre avec Corinne Akli à l'église de la Rencontre et discussion sur le patrimoine de sa communauté
 31 : réalisation de la vidéo et de l'entrevue sur la Fête des morts à l'atelier d'art

Novembre 2009

1 : prise vidéo de la messe de la Fête des morts à l'église Saint-Albert-le-Grand
 3 : entrevue avec le prêtre de la communauté de Saint-Joseph-l'Artisan, accompagné de Bernard Dinh, au sujet de la dévotion des saints
 Entrevue avec Darmachandra (Temple Ganesha) au sujet de la théologie hindoue
 Entrevue avec le père Horaist (Saint-Vincent-de-Paul) au sujet des calices
 5 : rencontre avec le père Olivier Teilhart (Sainte-Marie-des-Baïgnolles) pour identifier le patrimoine immatériel religieux
 rencontre avec Cécile Ktorza au sujet du patrimoine religieux de la communauté juive à Sarcelles
 8 : participation à la liturgie de l'église Saint-Sava, rencontre et présentation du projet à deux jeunes membres de la communauté, Darko et Miléna
 12 : rencontre avec Cyriak (sénégalais) à Saint-Denis pour discuter du patrimoine immatériel religieux dans sa communauté africaine catholique
 15 : participation à la liturgie à Saint-Sava et rencontre du père Slavisa
 16 : rencontre avec Sylvie Grenet du soufi Kudsi Erguner pour discuter d'une possible collaboration avec lui
 17 : rencontre avec le père Jovan (Saint-Sava) pour discuter avec lui du projet d'inventaire du patrimoine immatériel religieux
 18 : rencontre avec Pierre Zoran Pétreil (Saint-Sava) au sujet de sa possible collaboration au sujet des icônes
 19-23 : terrain chez les fauconniers
 23-24 : réalisation du premier montage vidéo pour envoyer à Sandy Crishton pour le montage transnational concernant le dossier de l'UNESCO
 27-30 : participation à un colloque sur le thème de l'interculturalité (Montpellier)

Décembre 2009

4 : rencontre avec Karine Laviolette (Ministère de la Culture, Québec) et Sylvie Grenet pour discuter de la collaboration France-Québec
 Rencontre avec Maria Leticia Ferreira pour discuter de l'expérience au Brésil (inventaire patrimoine immatériel religieux)
 6 : prises de vue de la messe à Saint-Sava
 8 : prises de vue de l'atelier d'icônes à Saint-Sava et rencontre avec Geneviève Gouverneur pour une possible entrevue (du matin au soir, sauf à l'heure du déjeuner)
 Entrevue avec Zoran au sujet des icônes
 Déjeuner avec Sylvie Grenet et les Courjaret pour discuter de l'avancement du projet de documentaire sur la fauconnerie pour l'UNESCO
 15 : montage des extraits vidéo avec Chiara
 15-18 : montage du film sur la fauconnerie avec Alexandre Requintel à Rennes
 19 : participation à la Slava à l'église Saint-Sava et chez Darko Matovic
 21 : entrevue avec Geneviève Gouverneur au sujet des icônes
 22 : entrevue avec le père Slavisa au sujet des icônes, de la Slava et du chant orthodoxe
 26 : entrevue avec Darko au sujet de la Slava
 Prises de vue des vigiles (Chants à Saint-Sava)
 27 : prises de vue de la liturgie (Saint-Sava)
 28 : départ de Paris vers Figeac

Janvier 2010

5- 23 : rédaction des fiches et du rapport

26-27 : participation aux journées sur le patrimoine immatériel et les musées (Laurier Turgeon et Daniel Fabre, Musée du Quai Branly)
30 : présentation du film sur la fauconnerie à la Fédération des chasseurs
31 : présentation des extraits vidéo sur le patrimoine immatériel de l'église Saint-Sava

Février 2010

1^{er}-28 février : rédaction du rapport